ASSOCIATION CLJT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

ACTIF		31.12.19				
	Brut	Amort & Prov	Net	Net		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	40 898	33 000	7 898	13 709		
Logiciels	117 271	60 965	56 306	43 111		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrain	1 274 150		1 274 150	1 274 150		
Constructions	5 051 673	1 749 396	3 302 277	3 435 170		
Matériel	730 668	602 487	128 181	127 661		
Autres immobilisations	13 224 281	8 403 710	4 820 571	4 333 117		
Immobilisations en cours	24 173		24 173	23 565		
Avances et acomptes versés sur commandes	-		-	2 240		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations	2 671 623		2 671 623	2 671 623		
Autres titres immobilisés	4 000 000		4 000 000	-		
Prêts	575 432		575 432	572 937		
Autres	12 155		12 155	12 025		
ACTIF IMMOBILISE	27 722 325	10 849 557	16 872 766	12 509 308		
STOCKS	13 854		13 854	12 026		
Avances et acomptes versés sur commandes	10.626		10.626	20.045		
Avances et acomptes versés sur commandes Résidents	19 626 481 090	29 506	19 626 451 584	29 945 432 578		
Autres créances	167 966	29 300	167 966	194 231		
Produits à recevoir	86 419		86 419	119 347		
Valeurs mobilières de placement	-		-	-		
Disponibilités	7 367 413		7 367 413	9 401 636		
ACTIF CIRCULANT	8 136 369	29 506	8 106 861	10 189 763		
Charges constatées d'avance	56 703		56 703	35 854		
TOTAL ACTIF	35 915 397	10 879 063	25 036 330	22 734 925		

ASSOCIATION CLJT

BILAN AU 31 DECEMBRE 2019

PASSIF	31.12.19	31.12.18
FONDS ASSOCIATIFS	20 595 919	18 340 291
Fonds de réserve pour financ. Projet Associatif	16 397 816	13 294 427
Résultat affecté au Projet Associatif	424 235	1 511 993
Subv. investiss. sur biens renouvelables	3 750 224	3 498 259
Subv. investiss. sur biens non renouvelables	23 644	35 613
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	498 302	514 889
FONDS DEDIES SUR SUBV. DE FONCTIONNEMENT	203 800	193 600
DETTES FINANCIERES	1 561 403	1 667 219
Emprunts sur investissements foyers	1 561 331	1 667 148
Emprunts & dettes auprès des établiss. crédit	72	72
Intérêts courus non échus		
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés		
AUTRES DETTES	2 173 997	2 015 907
Dépôts de garantie reçus	554 625	495 710
Fournisseurs	758 935	673 540
Dettes fiscales et sociales	821 747	828 171
Autres dettes	38 690	18 487
Produits constatés d'avance	2 909	3 019
TOTAL PASSIF	25 036 330	22 734 925

ASSOCIATION CLJT COMPTE DE RESULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

	31.12.19	31.12.18	Variation	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	11 279 170	10 153 255	1 125 915	11,09
Prestations résidants	9 589 098	8 308 831	1 280 267	15,41
Autres prestations	105 646	348 193	-242 547	-69,66
Subventions de fonctionnement	1 127 670	1 068 674	58 997	5,52
Quote-part subvention affectée au résultat	11 969	11 969		
Autres produits de gestion	12 040	71 564	-59 524	-83,18
Reprise sur provisions	116 065	60 717	55 347	91,16
Reprise sur fonds dédiés	193 600	216 600	-23 000	-10,62
Transfert de charges	123 083	66 707	56 376	84,51
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	10 893 627	9 895 042	998 584	10,09
Achats	1 417 792	1 194 564	223 228	18,69
Autres achats et charges externes	3 281 155	3 005 682	275 474	9,17
Impôts et taxes	447 382	356 771	90 611	25,40
Rémunération du personnel	2 980 884	2 723 124	257 760	9,47
Charges sociales et fiscales	1 289 684	1 300 686	-11 002	-0,85
Autres charges de gestion	19 052	11 938	7 114	59,59
Dotation amortissements & provisions	1 253 877	1 108 678	145 198	13,10
Engagements à réaliser	203 800	193 600	10 200	5,27
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	385 543	258 213	127 330	49,31
Produits financiers	12 763	15 960	-3 198	-20,03
Charges financières	21 847	24 113	-2 265	-9,40
RESULTAT FINANCIER	-9 085	-8 153	-932	11,43
Produits exceptionnels	57 585	1 944 482	-1 886 896	-97,04
Reprise de provisions	0.000		2 000 000	37,61
Charges exceptionnelles	6 344	679 087	-672 743	-99,07
Dotation amortissements & provisions except.	0 344	073 007	072743	33,07
RESULTAT EXCEPTIONNEL	51 241	1 265 395	-1 214 154	-95,95
IMPOT SUR LES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 464	3 462	2	0,05
Impôt sur les valeurs mobilières de placement	3 464	3 462	2	0,05
RESULTAT	424 235	1 511 993	-1 087 757	-71,94

ASSOCIATION CLJT

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice est de 25.036.330 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 2019 a approuvé la fusion-absorption du foyer LA VIGIE par le CLJT. Les apports réalisés par l'association absorbée LA VIGIE ont été valorisés dans le traité de fusion à leur valeur comptable figurant dans les comptes annuels au 31 décembre 2018. Le traité de fusion prévoit une rétroactivité au 1er janvier 2019 et donc l'actif net de LA VIGIE (1 808 327 €uros) ci-dessous a été intégré dans les comptes du CLJT au 1er janvier 2019 :

L'actif apporté par l'Association absorbée, dont la transmission est prévue au profit de l'Association absorbante, comprend au 31 décembre 2018 les biens, droits et valeurs ci-après désignés et évalués :

ACTIF	31.12.18			
	Brut	Amort & Prov	Net	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	F 200	2 474	2.400	
Frais d'établissement	5 280 5 131	3 171 4 950	2 109 181	
Logiciels	5 151	4 950	101	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	188 069	156 856	31 213	
Installations tech., matériel et outillage	1 992 042	1 194 665	797 378	
Installations générales et agencements	294 329	206 808	87 521	
Mobilier et literie	15 486	14 084	1 402	
Matériel de bureau et informatique	13 480	14 084	1 402	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 609		7 609	
Prêts OCIL et Gipec	130		130	
Dépôts et cautionnement versés	130		130	
ACTIF IMMOBILISE	2 508 076	1 580 534	927 542	
Stocks et en-cours	3 272		3 272	
Avances et acomptes versés sur commande	7 444		7 444	
Résidants	9 659		9 659	
Autres créances	8 060		8 060	
Produits à recevoir	2 101		2 101	
Valeurs mobilières de placement	531		531	
Disponibilités	1 052 784		1 052 784	
ACTIF CIRCULANT	1 083 851	0	1 083 851	
Charges constatées d'avance	2 151		2 151	
TOTAL ACTIF	3 594 078	1 580 534	2 013 544	

Par ailleurs, l'Association absorbante prendra en charge et acquittera au lieu et place de l'Association absorbée, la totalité du passif de cette dernière.

Le Passif pris en charge par l'Association absorbante comprend au 31 décembre 2018, date d'arrêté des comptes utilisés pour la présente opération, les dettes ci-après indiquées :

PASSIF pris en charge	31.12.18
PROVISION P.RISQUES ET CHARGES	10 993
Provision pour indemnités de départ à la retraite	10 993
DETTES FINANCIERES	52 373
Dépôts de garantie reçus des résidants	52 373
AUTRES DETTES	141 849
Avances reçues sur prestations	21 406
Fournisseurs	65 947
Dettes fiscales et sociales	42 985
Autres dettes	11 513
TOTAL PASSIF	205 217

Le montant de l'actif net apporté par l'Association LA VIGIE s'élève donc au 31 décembre 2018 à la somme de 1.808.327 euros :

ACTIF APPORTE: 2.013.544 euros

DETTES: - 205.217 euros

ACTIF NET: 1.808.327 euros

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83, le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et le règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissements des comptes annuels des associations et des fondations.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

▶ ► Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

► ► Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

► ► Immobilisations financières :

Les mouvements sur les immobilisations financières et sur les valeurs mobilières de placement sont évalués à leur coût historique.

Des dépréciations sont constatées au 31 décembre en cas de moins-value latente.

Les plus-values latentes ne font pas l'objet d'une comptabilisation conformément au principe de prudence.

► ► Stocks :

Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

La valeur brute des éléments fongibles du stock est déterminée selon la méthode du dernier prix d'achat en raison d'une rotation rapide (ou FIFO ou coût unitaire moyen pondéré). Les frais d'approche sont retenus dans la valorisation des stocks. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production comprenant les consommations, les charges indirectes et directes de production, les amortissements de biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

► ► Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

► ► Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

▶ ► Indemnité de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Le mode de calcul est indiqué dans l'annexe.

▶ ► Contributions volontaires

Les contributions bénévoles effectuées par les membres du Conseil d'Administration (neuf personnes) ne font pas l'objet d'une valorisation comptable.

3. NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes

	Actif immobilisé		A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
	Immobilisations incorporelles		123 151,28	35 017,92		158 169,20
		Total I	123 151,28	35 017,92		158 169,20
	Terrain		1 274 150,19			1 274 150,19
Se	Constructions		5 051 673,20			5 051 673,20
Corporelles	Matériel		544 475,79	196 592,34	10 400,35	730 667,78
orpo	Autres immobilisations		10 431 592,44	2 883 734,94	91 046,30	13 224 281,08
ŭ	Immobilisations en-cours		23 564,94	19 388,76	18 780,82	24 172,88
	Avances et acomptes versés sur con	nmande	2 240,00		2 240,00	
		Total II	17 327 696,56	3 099 716,04	122 467,47	20 304 945,13
anc.	Participations		2 671 623,00			2 671 623,00
Financ	Prêts et autres immobilisations fina	ncières	584 961,82	4 020 313,07	17 687,71	4 587 587,18
		Total III	3 256 584,82	4 020 313,07	17 687,71	7 259 210,18
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		20 707 432,66	7 155 047,03	140 155,18	27 722 324,51

En dehors de l'intégration des immobilisations brutes de la VIGIE (2 508 076 €uros) au 1er janvier (cf.1), l'année a été marquée été par l'immobilisation en Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP), en immobilisations financières, d'un contrat de capitalisation de 4 M€ d'une durée de 8 ans.

3.1.2 – Amortissements et provisions d'actif

	Amortissements et provisions		A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
	Immobilisations incorporelles		66 331,37	27 633,54		93 964,91
		Total I	66 331,37	27 633,54		93 964,91
Sa	Terrain					
le le	Constructions		1 616 503,48	132 892,13		1 749 395,61
Corporelles	Matériel		416 814,67	196 072,42	10 400,35	602 486,74
ŏ	Autres immobilisations		6 098 475,29	2 389 296,47	84 061,76	8 403 710,00
		Total II	8 131 793,44	2 718 261,02	94 462,11	10 755 592,35
ن	Autres immobilisations financières					
Financ.	Participations					
Ë	Prêts et autres immobilisations fina	ncières				
		Total III				
	TOTAL GENERAL (I+II+III)		8 198 124,81	2 745 894,56	94 462,11	10 849 557,26

3.1.3 – Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess. Brevets licence	_			3 ans
Frais d'étab, logiciels, constructions	5 209 842,40	1 843 360,52	3 366 481,88	5 à 50 ans
Terrains	1 274 150,19		1 274 150,19	
Matériel outillage	730 667,78	602 486,74	128 181,04	3 à 10 ans
Agencements	10 096 301,30	6 293 096,90	3 803 204,40	10 à 20 ans
Mat. bureau et informatique	181 535,85	131 707,14	49 828,71	3 à 10 ans
Mobilier	2 946 443,93	1 978 905,96	967 537,97	5 à 10 ans
Immobilisations en cours	24 172,88		24 172,88	1 an
Avances, acomptes versés/comm.				1 an
Participations	2 671 623,00		2 671 623,00	
Prêts	12 154,92		12 154,92	1 à 28 ans
Caution & fonds de roulement	575 432,26		575 432,26	1 à 20 ans
Titres immobilisés	4 000 000,00		4 000 000,00	8 ans
TOTAL	27 722 324,51	10 849 557,26	16 872 767,25	

3.2 - Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	7 259 210,18		7 259 210,18
Actif circulant & charges constatées d'avance	825 658,30	825 658,30	
TOTAL	8 084 868,48	825 658,30	7 259 210,18

3.3 - Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises	A la clôture
Stocks et en cours				
Comptes de tiers	29 450,19	27 680,82	27 624,64	29 506,37
Comptes financiers				
TOTAL	29 450,19	27 680,82	27 624,64	29 506,37

3.4 – Charges constatées d'avances 56 703,00€

Les charges constatées d'avances ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4. NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1. Fonds associatifs et subventions d'investissement

Mouvements des fonds	A l'ouverture	Apport La Vigie 01/01/2019	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds de réserve pour financ. du Projet Associatif	13 294 427	1 548 311	1 555 078		16 397 816
Résultat de l'exercice	1 511 993	43 086	424 235	1 555 078	424 235
Subventions d'investissements	3 533 872	216 931	35 034	11 969	3 773 868
TOTAL	18 340 291	1 808 327	2 014 348	1 567 047	20 595 919

Subv. investiss. sur biens renouvelables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Subv.investiss. GIL Pointe d'Ivry	27 356,06			27 356,06
Subv.investiss. Région IDF /Rosier	548 816,46			548 816,46
Subv.investissement Etat/Rosier	1 437 269,82			1 437 269,82
Subv.investissement CAF/Colombes	273 153,18	15 692,00		288 845,18
Subv.équipement CAF/Suresnes	350 000,00			350 000,00
Subv.équipement CAF/Didot	168 633,19			168 633,19
Subv.équipement CAF/Amandiers	100 814,00			100 814,00
Subv.équipement CAF/Saint Lazare	53 000,00	3 081,00		56 081,00
Subv.équipement CAF/Charonne	86 156,00	4 264,00		90 420,00
Subv.équipement CAF/Clichy	114 125,27			114 125,27
Subv.équipement CAF/Pointe d'Ivry	5 800,00			5 800,00
Subv.équipement CAF/La Vigie	47 021,36	4 797,00		51 818,36
Subv.équipement VDP /Charonne	82 753,15	2 700,00		85 453,15
Subv.équipement VDP/Masséna	18 700,00			18 700,00
Subv.équipement VDP/Rosier	11 325,11			11 325,11
Subv.équipement VDP/Amandiers	66 127,23			66 127,23
Subv.équipement VDP/Pointe d'Ivry	35 526,11			35 526,11
Subv.équipement VDP/Didot	73 069,53			73 069,53
Subv.équipement VDP/Batignolles	11 988,13			11 988,13
Subv.équipement VDP/Saint Lazare	32 995,52	1 500,00		34 495,52
Subv.équipement VDP/La Vigie	169 910,00	3 000,00		172 910,00
Subv.équipement VDP/Suresnes	325,11			325,11
Subv.équipement VDP/Colombes	325,11			325,11
TOTAL	3 715 190,34	35 034,00		3 750 224,34
				_
Subv. investiss. non renouvelables	239 377,17			239 377,17
Poprisos sur subv			1	

Subv. investiss. non renouvelables	239 377,17		239 377,17
Reprises sur subv. investiss./biens non renouvelables	-203 764,65	-11 968,85	-215 733,51
TOTAL	35 612,52	-11 968,85	23 643,66

4.2. Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises	A la clôture
Provisions règlementées				
Provisions pour risques & charges	514 889,00	121 298,00	137 885,00	498 302,00
TOTAL	514 889,00	121 298,00	137 885,00	498 302,00

4.3. Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 561 331,40	103 290,21	416 982,25	1 041 058,94
Dépôts de garantie reçus	554 625,45	554 625,45		
Fournisseurs	758 934,87	758 934,87		
Dettes fiscales et sociales	821 746,98	821 746,98		
Autres dettes	38 689,87	38 689,87		
Produits constatés d'avance	2 908,50	2 908,50		
TOTAL	3 738 237,07	2 280 195,88	416 982,25	1 041 058,94

4.4. Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant	
Emprunts & dettes établissement de crédit		
Emprunts & dettes financières divers		
Fournisseurs	167 089,83	
Dettes fiscales et sociales	393 358,00	
Autres dettes	10 113,78	
TOTAL	570 561,61	

4.5. Produits constatés d'avances = 2 908,50 €

4.6 Fonds dédiés

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises	A la clôture
Engagement sur subventions VDP	193 600,00	183 800,00	193 600,00	183 800,00
Engagement sur subventions CAF		20 000,00		20 000,00
TOTAL	193 600,00	203 800,00	193 600,00	203 800,00

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation des produits de fonctionnement

Nature des produits de fonctionnement	Montant	Taux	
Prestations résidants	9 589 097,73	85,02%	
Autres prestations	105 645,91	0,94%	
Production immobilisée			
Subventions de fonctionnement	1 127 670,00	10,00%	
Quote-part de subvention affectée au résultat	11 968,86	0,11%	
Autres produits de gestion	12 039,70	0,11%	
Reprise de provisions	116 064,64	1,03%	
Reprise sur fonds dédiés	193 600,00	1,72%	
Transfert de charges	123 082,73	1,09%	
TOTAL	11 279 169,57	100,00%	

Les produits de fonctionnement de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

5.2. Ventilation du résultat

Niveau de résultat	Montant
Résultat de fonctionnement	385 542,67
Résultat financier	-9 084,89
Résultat exceptionnel	51 241,06
Impôts/les produits de valeurs mobilières de placement	-3 463,57
Résultat	424 235,27

5.3. Subventions d'exploitation

Subvention	Montant
Subvention CAF	525 550,00
Subvention CAF Coloc	20 000,00
Subvention FONJEP	58 917,00
Subvention Ville de Paris	183 800,00
Subvention Conseil Départemental 92	256 382,00
Subvention DRIHL 75	11 385,00
Subvention DRIHL 92	70 400,00
Subvention Ville de Suresnes	1 236,00
TOTAL	1 127 670,00

5.4. Résultat exceptionnel

		Montant
Produits exceptionnels		57 585,17
Sur opérations de gestion		10 798,04
Sur exercices antérieurs		46 787,13
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Charges exceptionnelles		6 344,11
Sur opérations de gestion		5 516,95
Sur exercices antérieurs		827,16
Dotations aux amort. exceptionnels/immob.		
	TOTAL	51 241,06

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. Rémunération des dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de l'association, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

6.2. Engagement pour départ à la retraite

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 498.302 euros. Les engagements pour départ à la retraite sont calculés sur la base de la convention collective applicable et uniquement pour les salariés âgés de plus de 50 ans.

6.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des honoraires du Commissaire aux Comptes pour l'année 2019 s'élève à 22.250€.

6.4. Effectif au 31 décembre 2019

Catégorie de salariés	Salariés
Effectif inscrit au 31 décembre	96

6.5. Engagements donnés

- Garantie hypothécaire octroyé à la SALF sur un prêt initial de 192 085 €uros sur 30 ans selon une convention de financement datant du 13 juin 2000
- Garantie hypothécaire octroyé au Groupement Interprofessionnel pour le Logement en France (GIL) sur un prêt initial de 91 469 €uros sur 30 ans selon une convention de financement datant du 30 mai 2001. Dans le cadre de cette convention, des droits de réservations sur 3 studios ont été attribués par le CLJT au profit du GIL
- Droits de réservations sur 10 logements attribués par le CLJT au profit du Comité Interprofessionnel du Logement (COCITRA) pour une durée de 30 ans dans le cadre d'une convention de financement de 304 898 €uros en date du 3 mai 2001

7. Tableau des filiales et des participations

Le CLJT détient une participation dans la SCI FONCIERE POULLETIER dont les caractéristiques sont les suivantes à la fin de l'exercice 2019 :

- Montant du capital : 146 400 €

Montant des capitaux propres : 281 365 €
Quote-part détenue du capital : 100 %
Valeur comptable des titres : 1 391 753 €

CLJT détient une participation dans la SAS FONCIERE DE LA TOUR dont les caractéristiques sont les suivantes à la fin de l'exercice 2019 :

- Montant du capital : 192 000 €

- Montant des capitaux propres : 1 032 446 €
- Quote-part détenue du capital : 100 %
- Valeur comptable des titres : 1 279 870 €

8- Evènements postérieurs à la clôture

Suite à la propagation de l'épidémie de Coronavirus, le 16 mars 2020, l'Etat français a adopté le décret 2020-260 portant règlementation des déplacements dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus Covid-19. Un dispositif de confinement est alors mis en place sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars 2020.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'association au 31 décembre 2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à la pandémie du Coronavirus.

L'évaluation des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

A compter du 16 mars 2020, l'association se trouve impactée de la manière suivante :

- recours au télétravail pour une grande majorité des salariés avec un fonctionnement par roulement pour assurer un présentiel sur site ;
- mise en place du chômage partiel pour les salariés en restauration ;
- l'ensemble des activités se sont poursuivies hormis les services de restauration et les activités socioéducatives collectives :
- le soutien de nos financeurs est confirmé pour l'ensemble des institutions. La CAF a validé par une circulaire le maintien dans son intégralité du versement de la prestation de service pour les salariés en activité partielle avec pour condition la poursuite de l'activité de l'association durant la période de crise sanitaire.

A la date d'arrêté des comptes annuels par le Conseil d'Administration, la direction de l'entité estime que la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation n'est pas remise en cause.